

**COMMEMORATION  
DU DEUXIEME CENTENAIRE DE LA MORT DE  
PASQUALE de'PAOLI**

**VERNISSAGE DES EXPOSITIONS  
ORGANISEES PAR  
LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE**

**ALLOCUTION D'OUVERTURE  
DE**

**Monsieur ANGE SANTINI  
PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**CORTE  
MUSEE DE LA CORSE  
22 JUIN 2007**

Mesdames, Messieurs,

Tout au long de cette année 2007, nous célébrons le deux centième anniversaire de la mort de Pasquale de'Paoli.

La Collectivité territoriale de Corse se devait, tout naturellement, de rendre un hommage appuyé à cet homme d'exception. Elle a pour cela pris plusieurs initiatives. Le 9 mai dernier, nous avons réceptionné les premiers travaux de réhabilitation du pont de Ponte Novu qui fut le théâtre de la célèbre bataille. Vous le savez, j'ai pris la décision d'engager la procédure devant conduire à la reconstruction complète et à l'identique de cet ouvrage qui fait partie de notre patrimoine architectural et historique.

Nous allons également faire réaliser par un artiste insulaire un grand buste de Pascal PAOLI qui sera installé à l'Hôtel de Région.

Et puis, il y a deux ans, j'ai demandé que soit organisée une grande exposition thématique dont le vernissage nous réunit ce soir.

Je suis tout particulièrement heureux de vous y accueillir, au sein de ce Musée régional qui est l'un des principaux outils de la Collectivité Territoriale de Corse pour la promotion du patrimoine et de la Culture.

Dans le panthéon des hommes et des femmes qui ont fait avancer l'humanité ou ont marqué son histoire, se retrouvent bien des enfants de notre île. Ils se sont illustrés dans les lettres et les arts, dans la science et la médecine, dans le droit, dans l'armée, l'Eglise, la diplomatie et la haute administration, dans la politique et l'économie, ainsi que dans la défense des libertés.

Au premier rang d'entre eux, nul ne contestera que se placent deux hommes nés en Corse au 18<sup>ème</sup> siècle, dont le destin a été en partie lié et dont la renommée a été, de leur vivant comme de nos jours, internationale et, pour l'un d'eux, mondiale.

Napoléon Bonaparte rêvait de consacrer sa vie à son île natale qu'il chérissait. Les événements qui bouleversèrent l'ordre ancien et firent entrer le monde occidental dans l'ère moderne, l'amènèrent à s'éloigner de nos rivages pour connaître une des destinées humaines les plus exceptionnelles de l'histoire.

Stratège militaire digne d'Alexandre le Grand et de César, il fut surtout un Homme d'Etat d'une envergure peu commune, législateur, réformateur, protecteur

des lettres, des arts et des sciences, fondateur des grandes institutions qui font encore aujourd'hui l'honneur de la France.

Après Jésus Christ, il est celui sur lequel on a écrit le plus d'ouvrages dans le monde entier, et je suis heureux de saluer ici le grand historien, auteur de la dernière et très remarquable biographie de Napoléon, le professeur Luigi Mascili-Migliorini, que je remercie d'avoir accepté d'être le Commissaire général de cette grande exposition consacrée à cet autre Corse illustre qu'est Pasquale de Paoli.

A l'inverse de son contemporain Bonaparte dont l'épopée le conduisit aux Pyramides et à Moscou, Paoli n'eut pour seul théâtre de son action que la Corse.

A trente ans, il y avait pris la tête d'une petite et toute jeune nation que ses compatriotes avaient formée, après s'être presque totalement libérés de la domination écrasante que la République de Gênes faisait peser sur eux depuis près de quatre siècles.

S'il n'avait fait que cela, sa renommée ne dépasserait sans doute pas les frontières naturelles de notre île. Ce qui l'amena à être connu et admiré dans bien des pays de la vieille Europe puis du Nouveau Monde alors qu'il était encore vivant, c'est que, durant quatorze années, il renforça et organisa une république démocratique fondée sur les principes de liberté, d'égalité et de souveraineté du peuple et du droit de ce peuple à disposer de lui-même.

Pour prendre la mesure du caractère exceptionnel de l'existence d'une telle organisation institutionnelle, il faut se souvenir qu'à cette époque les Etats étaient, sauf rare exception, dirigés par des souverains absolus, tenant leur légitimité du droit divin, et que la démocratie n'était alors considérée que comme une utopie, voire une idée subversive. Il est un fait incontestable que la Corse connut alors la première et la seule expérience concrète de démocratie des temps modernes, avant même l'Amérique, et quelques décennies avant la Révolution française.

Voilà ce qui a valu à notre île et à celui qui l'a gouvernée d'être admirés par tous ceux qui, en Europe, se réclamaient des Lumières, qu'ils soient philisophes, hommes de lettres et de sciences, ou même souverains tel Frédéric II de Prusse qui qualifiait Paoli de « *grand homme dont l'estime et la vénération publique ont déjà rendu le nom immortel* ». Comment ne pas citer également Jean-Jacques Rousseau qui, après avoir affirmé qu'un jour la Corse étonnerait le monde et préparé pour elle des orientations constitutionnelles, avait conçu le dessein de venir s'y établir...

Dès lors, revenant en 1790 d'un exil de vingt années, Paoli ne pouvait être accueilli par la France révolutionnaire que comme un héros. Lui qui n'avait pu obtenir du Roi Louis XV qu'il prenne la Corse sous sa protection en la laissant se

gouverner librement, il était alors convaincu, dans la pureté de son idéologie, que le temps était enfin venu pour sa terre bien-aimée. Il se trompait. Il ne tarda pas à rompre avec une Révolution qui semblait dans la violence, portait la guerre en Europe et surtout forgeait l'unité nationale dans le nivellement de tous les particularismes.

S'il fit appel à l'Angleterre, c'est parce qu'il espérait qu'elle saurait donner à son île le statut qu'il recherchait pour elle. Il se trompait encore et avait dû reprendre le chemin de l'exil.

Tel fut l'homme auquel nous avons voulu rendre hommage.

Depuis sa disparition, le 5 février 1807, il a suscité la louange, voire l'idolâtrie, comme la critique, voire le rejet. Puissent cette exposition et l'ouvrage qui l'accompagne contribuer à ce qu'il soit perçu dans la réalité de ses idées et de son action.

Permettez moi de remercier et de féliciter toutes celles et tous ceux qui se sont investis pour que cet événement soit d'une qualité digne du personnage qu'il met en valeur :

- Les professeurs Mascilli-Migliorini et Antoine-Marie Graziani, les membres du Conseil Scientifique, ainsi que les auteurs de l'ouvrage de référence que nous avons édité ;
- Madame le docteur Gresle – Pullini qui a réalisé la seconde exposition et l'ouvrage consacrés à la cartographie de la Corse au temps de Paoli ;
- Notre direction du Patrimoine et l'équipe de notre Musée régional animées par Jean-Marc Olivesi et Remy Froment, sous l'autorité vigilante et passionnée de ma collègue Simone Guerrini, conseillère exécutive ;
- Les musées, établissements et personnes privées qui ont mis à notre dispositions les tableaux, objets et documents exposés ;
- Les organisateurs de la troisième exposition réservée au jeune public ;
- Sans oublier les concepteurs, scénographes, éditeurs, graphistes, techniciens et ouvriers au travail desquels nous devons que tout soit prêt à l'heure fixée et que tout soit irréprochable.

Avant que nous puissions, par la magie de ces expositions, nous plonger dans l'univers de la Corse du XVIIIème siècle et de l'Europe des Lumières, vous me permettrez de revenir à mon propos initial où j'évoquais les destinées croisées de Pasquale de Paoli et de Napoléon Bonaparte.

Je voudrais y revenir, car, sur l'un et sur l'autre, comme sur les rapports qu'ils ont eus l'un avec l'autre, ont été véhiculés et demeurent encore dans les esprits trop de clichés éloignés de la réalité.

Je voudrais rappeler qu'en apprenant l'accession de Bonaparte au Consulat à vie, Paoli fit illuminer sa demeure, à Londres, pour manifester sa joie.

Je voudrais aussi citer quelques extraits de lettres que Paoli écrivit à la fin de sa vie et qui nous éclairent sur la perception qui était la sienne du rôle de Napoléon quant aux relations entre la Corse et la France.

Mars 1801 : « *Je l'aime parce qu'il a montré que les habitants de cette île si longtemps opprimée et méprisée... savent se distinguer dans toutes les carrières. Il nous a vengés de tous ceux qui ont été la cause de notre avilissement. Je voudrais que notre peuple sache tirer profit de la communauté de destinées qu'il a avec la France, afin de prospérer ...* »

Septembre 1802 : « *La liberté et de bonnes lois : voilà ce que notre pays a obtenu avec la France par un de nos compatriotes. Le drapeau français ranimera le commerce de la Corse. L'agriculture, par l'exemple de l'industrie française, s'améliorera. Les honnêtes ambitions et le mérite, accompagné par le talent, pourront s'ouvrir le chemin des honneurs... Bientôt des écoles et des collèges seront ouverts dans l'île pour l'éducation de la jeunesse. Ces considérations embaument le peu de jours qui me restent encore à vivre...* »

Quant à Napoléon, exilé sur le rocher lointain de Sainte-Hélène, il exprimera plus tard son regret de ne pas avoir rappelé Paoli auprès de lui : « *C'eut été une grande jouissance, un vrai plaisir* » dira t-il à ses compagnons, « *mais, entraîné par les grandes affaires, j'avais rarement le temps de me livrer à des sentiments personnels.* »

Ce n'est pas autre chose que Paoli lui même avait exprimé quelque quinze ans plus tôt, à propos du maintien temporaire en exil des Corses qui avaient combattu contre la France : « *La moindre condescendance en notre faveur, écrivait-il en 1801, aurait pu le faire accuser de partialité. Celui qui aime le public est forcé de lui sacrifier ses propres sentiments et les égards personnels* ».

Paoli, comme Bonaparte, était véritablement un grand homme et un grand homme d'Etat.

Un jour on montra à Napoléon les listes de proscription. Le nom de Pasquale de Paoli y figurait. Il le raya. « *Les grands hommes, dit-il, n'émigrent jamais. Ils appartiennent au monde.* »

Cet hommage, nous le ferons nôtre.

Je vous remercie.

.../...

Je déclare donc ouvertes les trois expositions que nous avons consacrées à Pasquale de' Paoli et son temps, et que vont maintenant vous présenter les trois éminents universitaires qui en ont assuré la responsabilité scientifique :

- M. le professeur Luigi Mascili - Migliorini
- M. le professeur Antoine-Marie Graziani
- Madame le docteur Gresle – Pullini

que je tiens à remercier une fois encore au nom de la Collectivité territoriale de Corse.